

# Devenir apiculteur professionnel

parcours d'installation, aides financières, accompagnement technique et étapes clés

29/10/2016



Association de  
Développement de  
l'Apiculture en Auvergne



L'ADAA remercie ses partenaires financiers qui l'accompagnent dans ses projets :



# Présentations des intervenants et de l'ADA Auvergne

- Adèle Bizieux (ADAA)
- Antony Meunier (ADAA)
- Alexandre Chauvet (apiculteur, président ADAA)
- Andrée Tisserand (Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme)
- Godefroy Maistre (apiculteur)

**L'ADAA**, une association qui regroupe des apiculteurs et des structures collectives

**Deviendra l'ADA AURA « Auvergne-Rhône-Alpes »**

**Œuvrer au développement de l'apiculture, c'est :**

- ❖ **Accompagner** les apiculteurs pour améliorer leur technicité et leur autonomie
- ❖ **Susciter et encourager** les projets de développement et d'installation apicoles
- ❖ **Sensibiliser** pour le maintien d'un environnement favorable à l'abeille
- ❖ **Représenter** la filière régionale auprès des structures agricoles et des services administratifs



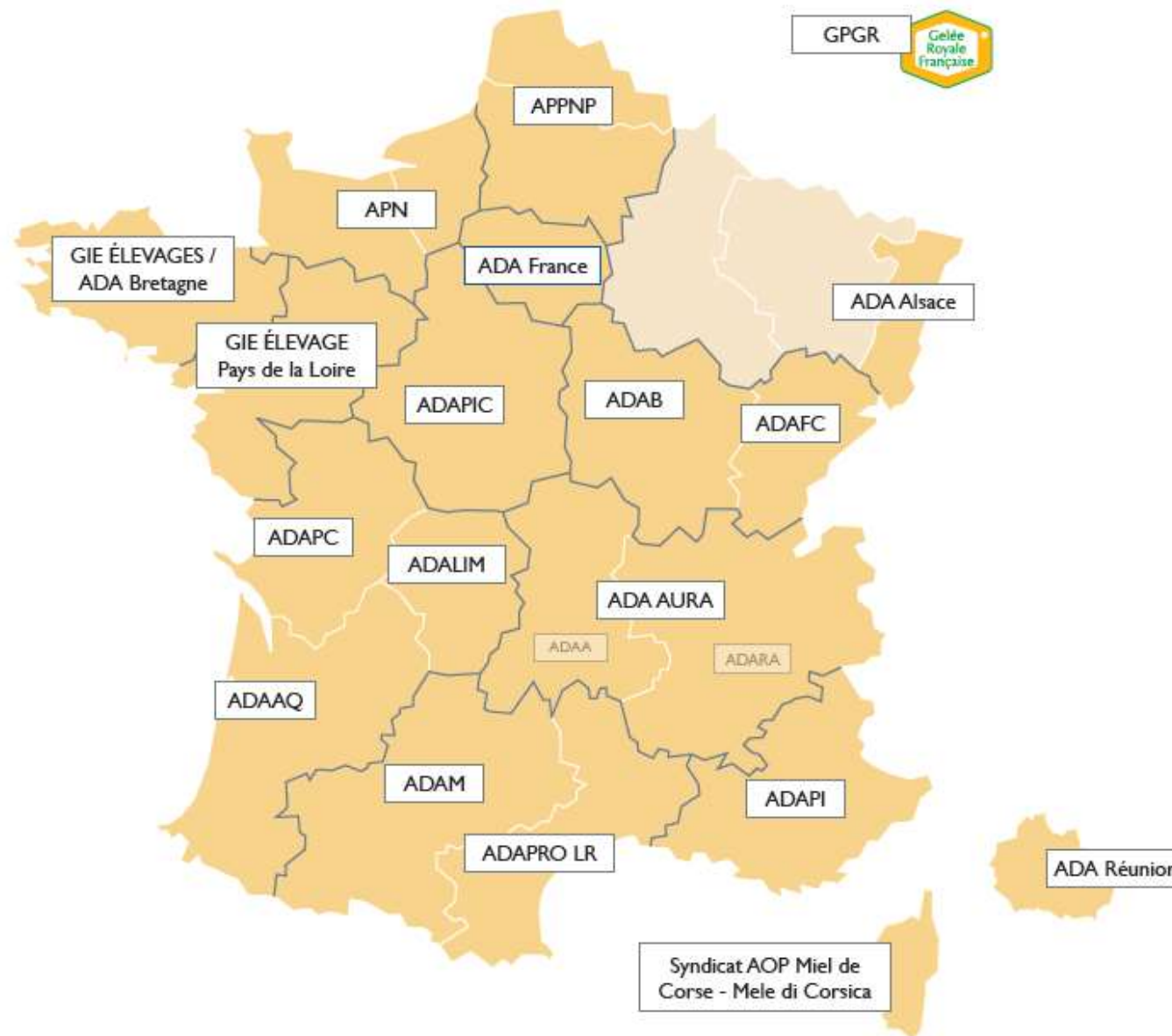


# Le réseau national des ADA

Association de Développement de l'Apiculture en Auvergne

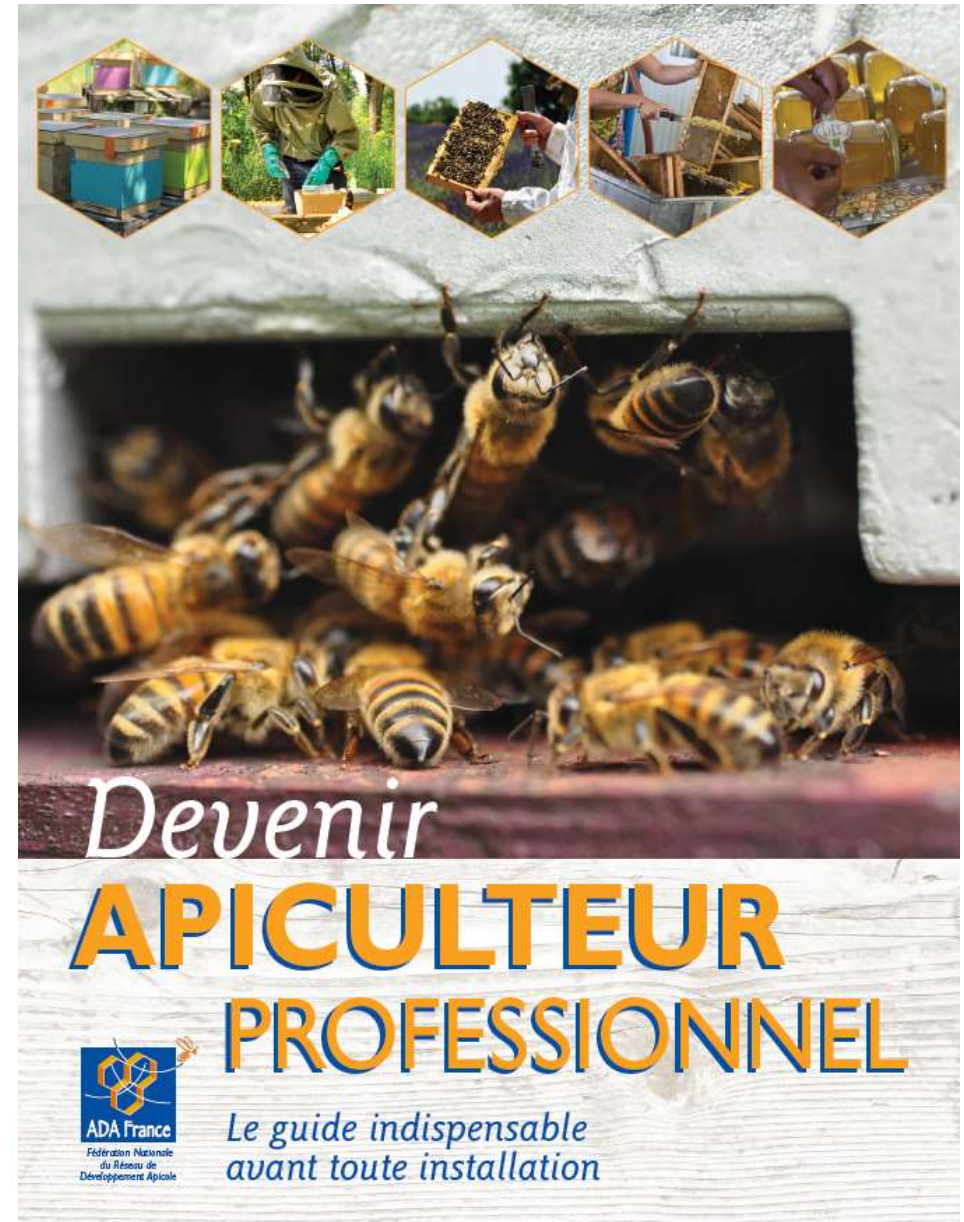


Retrouvez ADA France sur son stand



# Un outil précieux : le guide « devenir apiculteur professionnel »

*En prévente sur le stand de ADA France*  
**25,00 €**





## APICULTEUR PROFESSIONNEL

Un métier d'une grande technicité

Vous envisagez de devenir apiculteur professionnel ? Cette plaquette est pour vous.

### Les compétences requises

Au-delà des compétences requises pour toute exploitation agricole (gestion administrative et financière, commercialisation...), l'apiculture a quelques spécificités :

#### Connaissance des ressources mellifères

De bonnes bases de botanique sont nécessaires à l'apiculteur pour identifier les espèces présentes dans un environnement donné, et être ainsi capable d'en mesurer le potentiel mellifère (quantités de pollen et de nectar disponibles, et à quelle époque)

#### Capacité d'élevage de reines

Les apiculteurs subissent des pertes de ruches importantes, en période hivernale comme en saison. De plus, les diminutions de productivité et de longévité des reines les obligent à renouveler leur cheptel plus fréquemment. Une des solutions consiste à acheter du cheptel, mais les exploitations sont confrontées à des difficultés d'approvisionnement : l'offre ne suit pas les besoins. De plus, en termes de calendrier, les apiculteurs ont souvent besoin de cheptel en début de saison apicole, alors que celui-ci n'est pas encore disponible sur le marché français. Enfin la qualité des reines ou des essaimes (productivité, longévité, sensibilité aux maladies...) disponibles sur le marché n'est pas garantie. Maîtriser l'élevage sur son exploitation devient donc un facteur clé de réussite.



### TÉMOIGNAGE

David PIGEON,

apiculteur installé en 2009 à Naucelles (15)

En 2007, j'étais apiculteur amateur en recherche d'emploi, et j'ai alors envisagé de développer cette activité, qui me plaisait notamment parce que c'est un métier manuel, varié, et saisonnier. Avant de m'installer, j'ai travaillé deux saisons chez un apiculteur professionnel, et entre temps, je me suis formé en suivant un BPREA. Je me suis bien équipé dès la première année (environ 100 000 € d'investissements), mais l'emprunt a été difficile à assumer, car j'ai subi des pertes lourdes et des aléas climatiques.



#### Mes conseils pour ceux qui souhaitent se lancer :

- Acquérir au préalable de l'expérience auprès d'apiculteurs professionnels
- Persévérer malgré les aléas climatiques ou les pertes car une bonne année peut récompenser tous nos efforts
- Limiter la pression financière en limitant les investissements initiaux quand c'est possible (entraide)
- Garder des contacts avec des collègues pour échanger, se rassurer en réalisant que des troubles constatés le sont par d'autres, et progresser en s'enrichissant mutuellement.

### Formations conseillées

#### 1. Initiation

Apports : théorie indispensable pour être capable d'interpréter les observations faites dans une ruche ; ce premier niveau est généralement requis pour engager toute démarche d'installation, et est absolument nécessaire pour s'assurer que l'activité correspond à l'image qu'on s'en fait.

#### 2. BPREA ou titre apicole

Apports : gestion d'une exploitation en tant qu'entre-

prise, approfondissement des notions théoriques, et parfois mise en pratique (selon établissements)

#### 3. Stage en exploitation professionnelle

Apports : mise en pratique indispensable pour acquérir les techniques et l'organisation du travail

#### 4. Formation en élevage

Apports : techniques d'élevage adaptées à son système de production ; l'idéal est d'alterner formations courtes et mises en pratique sur l'exploitation.



**ITSAP**  
INSTITUT DE L'ARELLE  
Institut technique et scientifique de l'Apiculture et de la Mieliculture

**Guide des bonnes pratiques apicoles**

[www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)



# C'est quoi être apiculteur professionnel ?

Tirer son  
revenu  
principal de  
l'apiculture



« S'installer »

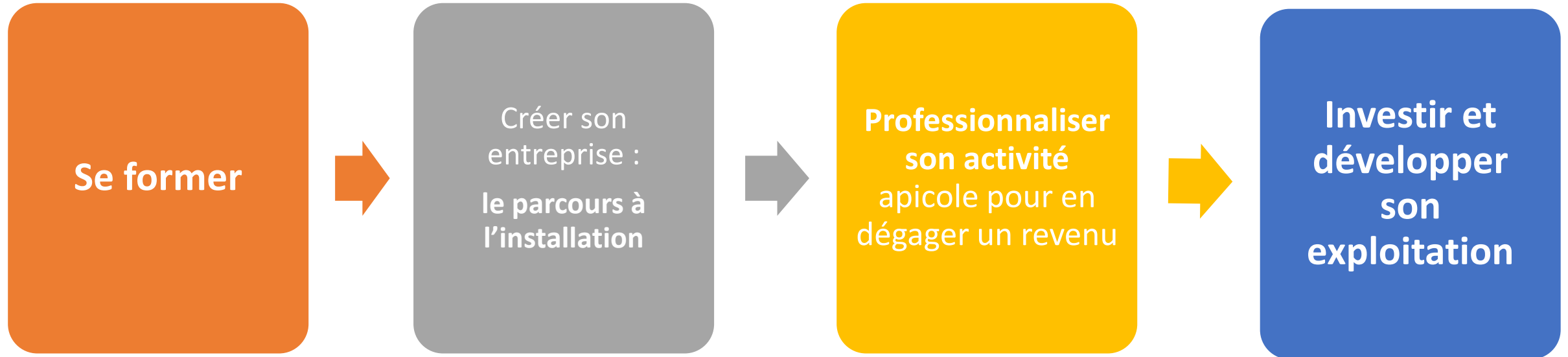


Avoir le  
statut  
social  
d'exploitant  
agricole

# Introduction

- Projection d'une vidéo de témoignages sur l'installation

# Découpage de l'atelier





# Devenir apiculteur professionnel



Association de  
Développement de  
l'Apiculture en Auvergne



## 1. Se former

L'ADAA remercie ses partenaires financiers qui l'accompagnent dans ses projets :



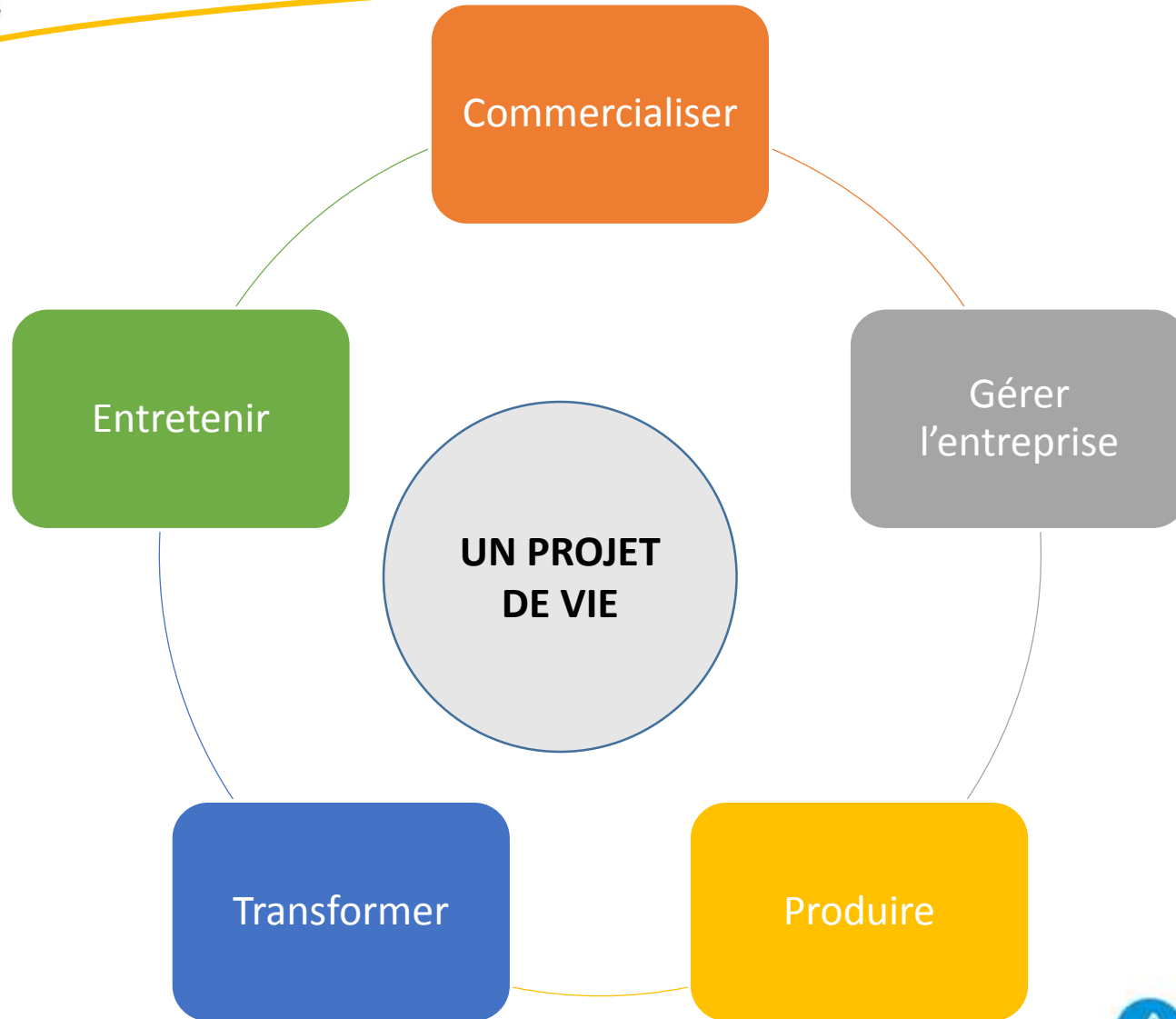
La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



FranceAgriMer



# Se former : acquérir des compétences multiples



# Se former : différentes étapes

1

- **Initiation**
- Format idéal : le rucher école

Se tester

2

- **Formation diplômante**
- BPREA (dans les CFPPA), BTSA ACSE en développement

Obligatoire pour aides à l'installation

3

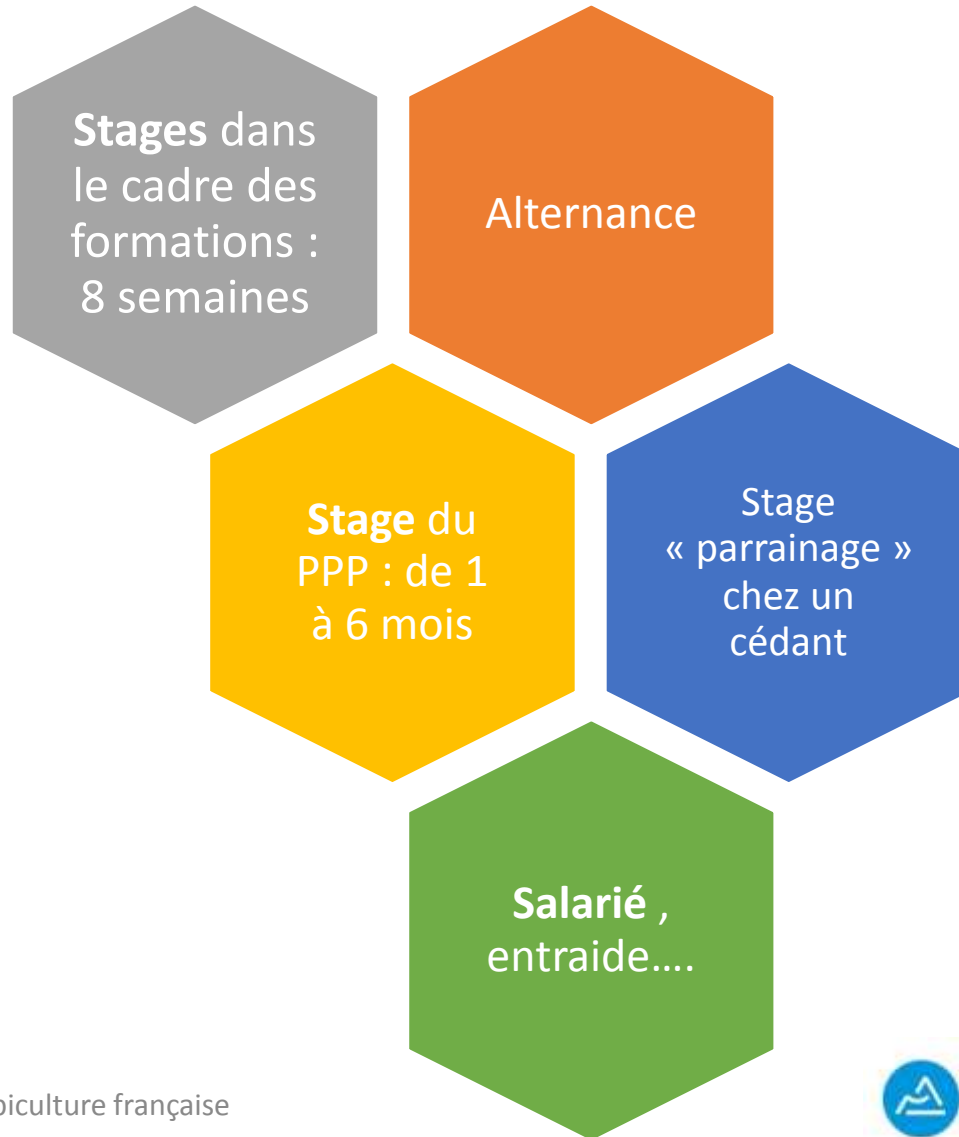
- **Stage en exploitation professionnelle**
- Indispensable pour acquérir les techniques et l'organisation

Se tester

4

- **Formation continue**
- Formations courtes et thématiques proposées par : CFPPA, ADA, GPGR, ANERCEA, ...

# Se former : acquérir de l'expérience



# Devenir apiculteur professionnel



Association de  
Développement de  
l'Apiculture en Auvergne



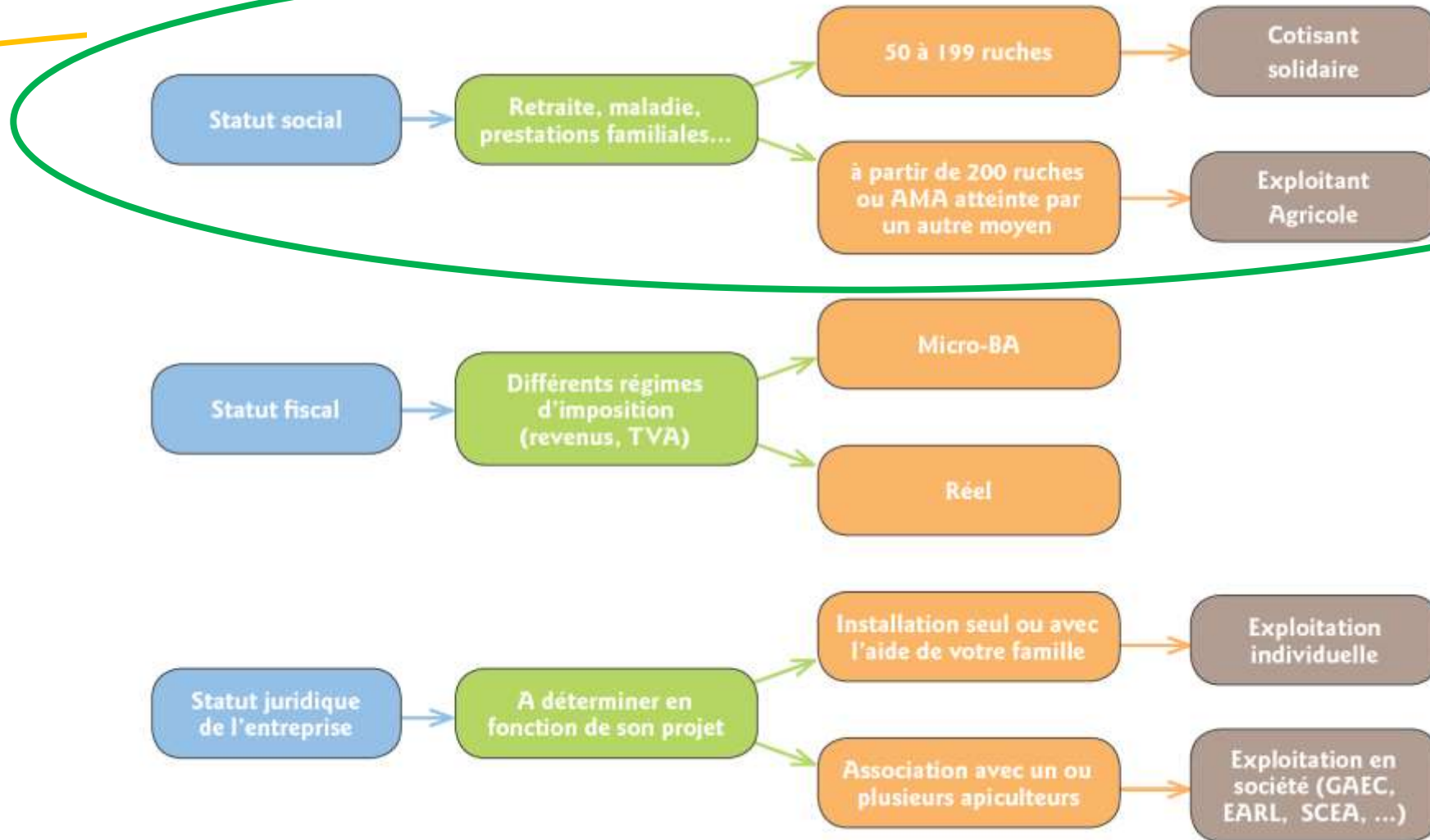
**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PUY-DE-DÔME

2. Créer son  
entreprise :  
le parcours à  
l'installation

L'ADAA remercie ses partenaires financiers qui l'accompagnent dans ses projets :



# Créer son entreprise : les différents statuts



Source : Guide « Devenir apiculteur professionnel », ADA France, 2016

# Créer son entreprise : le statut social

**3 critères pour l'Activité Minimale d'Assujettissement (AMA)**

Nb ruches

Nb heures

Revenu

50

200

150 h

1200 h

800 SMIC = 7 736 €

**Cotisant de solidarité**

**Chef**

**d'exploitation**

Pas de cotisations sociales

Maintien des droits sociaux antérieurs

Pas de couverture sociale, pas de retraite

Cotisant solidaire

Cotisations sociales réduites

Maintien des droits sociaux antérieurs

Assurance accident du travail à partir de 2/5 SMA

Pas de couverture sociale, pas de retraite

Env. 400 € / an

Chef d'exploitation

Cotisations calculées sur les revenus professionnels

Couverture sociale, retraite, ...

Accès aux aides à l'installation sous conditions

Possibilité de permis de construire en zone agricole

**Cotisation minimum : 4000 € / an**

Dès vente ou 10 ruches : n°SIRET

# Créer son entreprise : le parcours à l'installation hors DJA





# Créer son entreprise : le parcours à l'installation avec DJA

Diplôme Agricole de niveau IV

**1 - Point Accueil Installation Transmission**



Reprise de foncier, de structure

**2 - Entretien PPP**

*Plan de Professionnalisation Personnalisé*

Avec 2 conseillers habilités

- Conseiller d'entreprise
- Conseiller PPP

Préconisation selon compétences

- **Stage 21 heures**, formations, stages...

Réalisation de l'AUTODIAGNOSTIC par le candidat

**3 - Elaborer et Chiffrer le projet d'entreprise (Etude sur 4 ans)**

Statut, viabilité, plan de financement

Conseillers d'entreprise ou de gestion

Accord Bancaire

**4 - Instruction du PE**

**5 - CDOA : Avis sur le Plan d'Entreprise**

**2-1 Agrément du PPP/DDT**

Réalisation du PPP par le candidat

**2-2 Validation du PPP/DDT**

**6 - CPRI : Décision du Comité Programmation Régional Installation**

**7 - Constatation d'installation**  
(dans les 9 mois qui suivent le CPRI et 24 m après validation PPP)

# Créer son entreprise : conditions et montants des aides à l'installation

L'installation aidée  
- dotation JA  
- prêts bonifiés

## CONDITIONS GENERALES

### Liées à la personne

Âge (18-40 ans)  
Qualification professionnelle (diplôme + PPP validé)  
Nationalité  
Non installé au sens de la DJA

### Liées au projet

Activités agricoles  
Chef d'exploitation à la MSA  
Projet viable apprécié par le revenu disponible  
Entité économique indépendante  
Respecter le contrôle des structures

### Montants de base en Auvergne

Plaine	Défavorisée	Montagne
11 000€	15 000€	23 000€

### Modulations

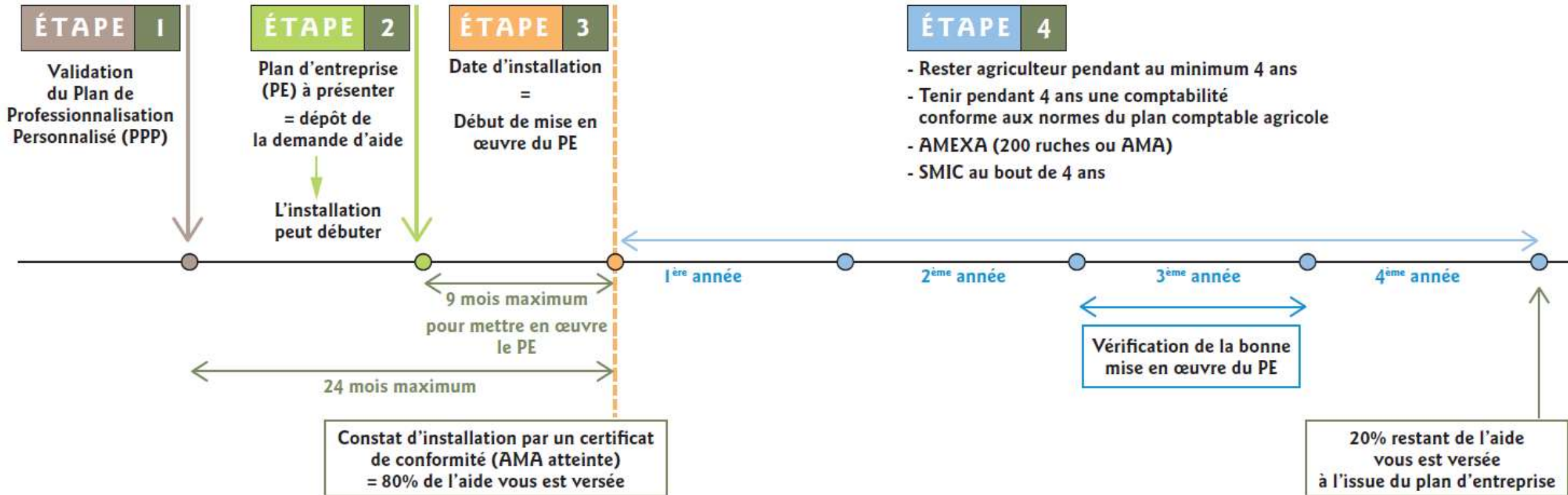
Hors cadre familial : 15%  
Agro écologie : 20%  
Installation difficile : 10%

Valeur ajoutée et emploi :  
2 critères : 15%  
3 critères : 20%  
4 critères : 25%

# Créer son entreprise : le parcours à l'installation

Source : Guide « Devenir apiculteur professionnel », ADA France, 2016

## RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PLAN D'ENTREPRISE



# Devenir apiculteur professionnel



Association de  
Développement de  
l'Apiculture en Auvergne



3.  
Professionaliser  
son activité  
apicole pour en  
dégager un  
revenu

L'ADAA remercie ses partenaires financiers qui l'accompagnent dans ses projets :



# 4 axes majeurs sur lesquels il faut professionnaliser ses pratiques



Transhumances



Nourrissement



Traitements  
varroa



Elevage

*+ Commercialisation, gestion administrative, ...*

# Devenir apiculteur professionnel



Association de  
Développement de  
l'Apiculture en Auvergne



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PUY-DE-DÔME

4. Investir et  
développer  
son  
exploitation

L'ADAA remercie ses partenaires financiers qui l'accompagnent dans ses projets :



# Investir et développer son exploitation : conseils de base

S'équiper en matériel « bois » standard

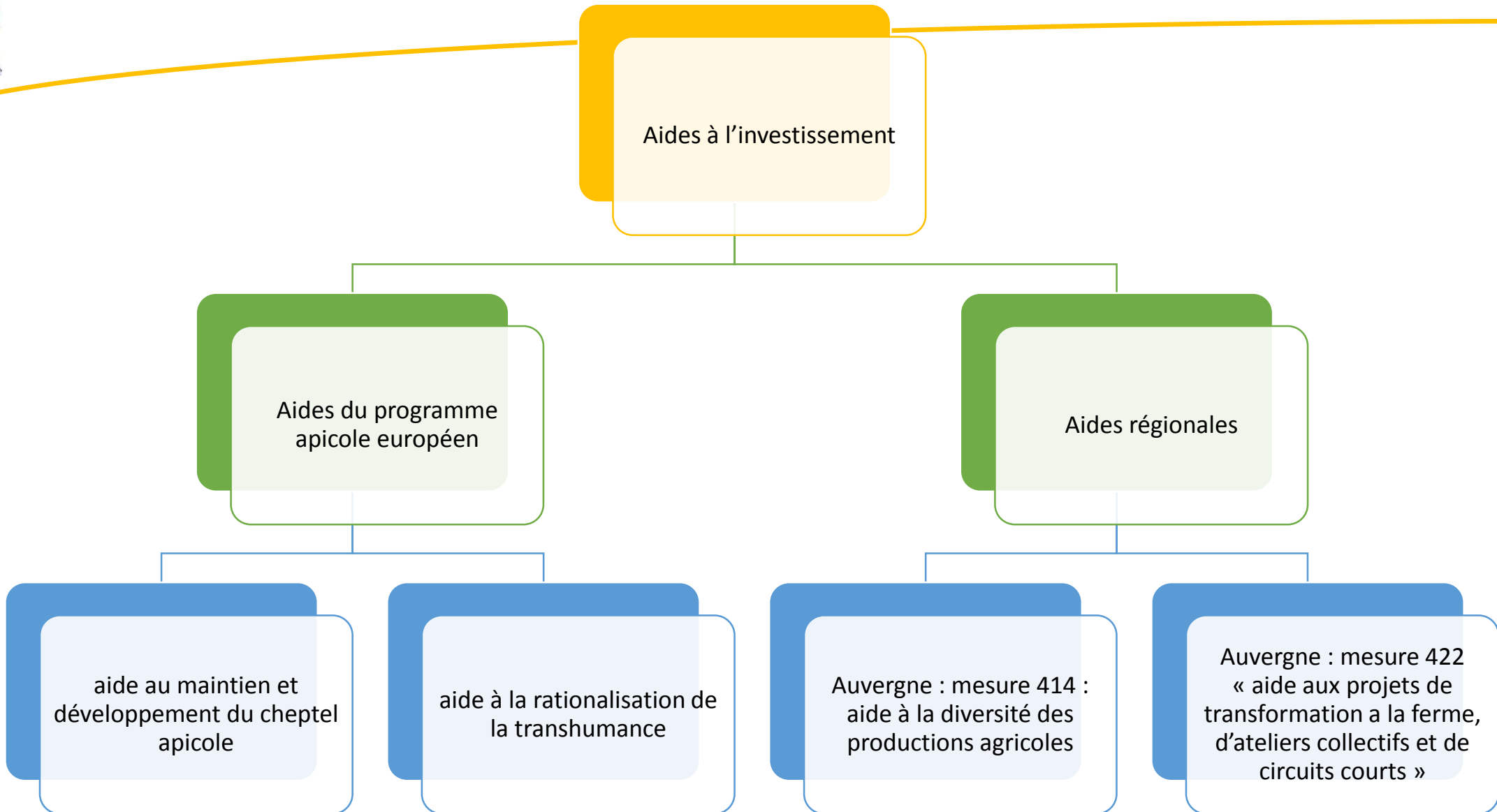
Développer progressivement son cheptel et se former à l'élevage

Débuter avec du petit matériel d'extraction

Investir rapidement dans son confort de travail

Prévoir un bâtiment assez grand : environ 1 m<sup>2</sup> par ruche en production

# Investir et développer son exploitation : les aides financières





# Investir et développer son exploitation : les aides financières

Aides du  
programme  
apicole européen

aide au maintien  
et développement  
du cheptel apicole

aide à la  
rationalisation de  
la transhumance

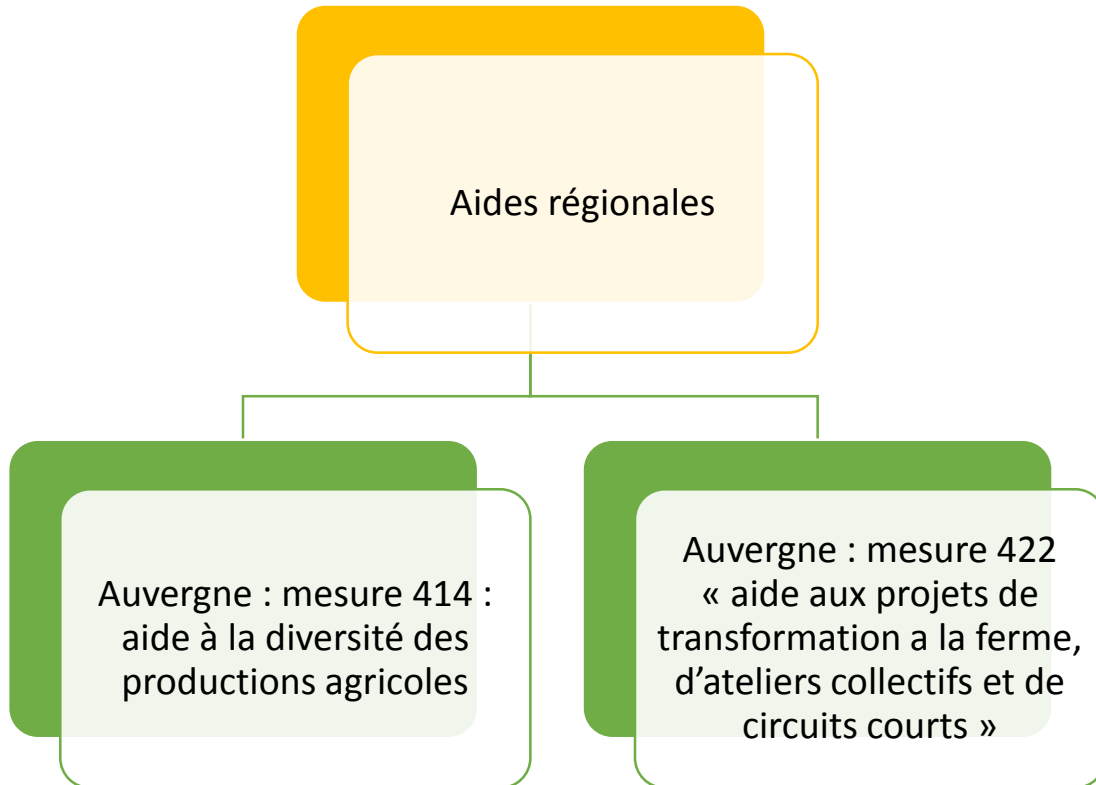
Exemple des investissements éligibles jusqu'en 2015 :

Subvention forfaitaire pour ruches neuves vides, ruchettes neuves vides, incubateur/couveuse, nuclei de fécondation, essaims, reines ; Subvention jusqu'à 40 % du l'investissement hors taxes pour divers équipements de transhumance

**Conditions : posséder plus de 50 colonies et être affilié MSA**

En cours de modification / rendez-vous sur le site [www.franceagrimer.fr](http://www.franceagrimer.fr), rubrique « Autres filières », « Apiculture », puis onglet « Aides ».

# Investir et développer son exploitation : les aides financières



- ❖ mesure 414 « aide à la diversité des productions agricoles » : *bâtiment, matériel d'extraction, et plus généralement matériel de production non éligible dans le dispositif ci-dessus*
- ❖ mesure 422 « aide aux projets de transformation a la ferme, d'ateliers collectifs et de circuits courts » : *local et matériel de transformation, matériel de commercialisation en circuit court*

Le détail des mesures est à retrouver ici :

<http://www.auvergne.fr/faisonsvivreleurope/>

*Il existe d'autres possibilités de soutien : vous renseigner auprès des collectivités de votre territoire.*

## 2 exemples de stratégie de développement d'exploitation et d'équipements

*Godefroy MAISTRE,  
installé en 2016*

*Alexandre  
CHAUVET, installé  
en 2009*

# Pour un projet réussi...

**Anticiper** : faire attention aux délais

Etre **ACTEUR** de votre projet

Prendre le temps de la **réflexion**

**S'ouvrir** à différentes **pistes** sans à priori

Se **former** tout au **long** de **sa** vie **professionnelle**

Merci pour votre attention !



Des questions  
?